

Perf'Eau Entreprises

CCIR AUVERGNE-RHONE-ALPES

Dispositif limité dans le temps, engagement sur 3 ans.

Présentation du dispositif

Perf'Eau Entreprises permet d'économiser l'eau et préserver son activité. C'est un programme d'actions et d'aides pour une gestion sobre et efficace de l'eau proposé par les CCI d'Auvergne Rhône-Alpes et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Perf'Eau Entreprises a pour objectifs :

- de réduire ses factures,
- d'accéder à des aides financières,
- d'anticiper les pénuries,
- de réduire ses pollutions industrielles,
- de valoriser son entreprise.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Perf'Eau Entreprises s'adresse à toutes les entreprises.

Quel est le déroulement du programme ?

Un programme complet, non facturé et proposé par les CCI d'Auvergne Rhône-Alpes et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse sous la forme :

- de webinaires,
- d'ateliers pratiques,
- d'un diagnostic Eau :
 - évaluation de des usages, des enjeux et des atouts,
 - identification des axes d'amélioration,
 - construction d'un plan d'action,
 - d'un accès aux prestataires et dispositifs d'aide.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse finance jusqu'à 70% des travaux d'économie d'eau et de réduction des pollutions (pollutions par substances toxiques, pollutions de nature industrielle, micro-polluants).

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Contactez un conseiller CCI pour permettre d'accéder facilement à ces aides :

- CCI Ain,
- CCI Ardèche + CCI Drôme,
- CCI Nord Isère,
- CCI Haute-Savoie,
- CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne.

Organisme

CCIR AUVERGNE-RHONE-ALPES

Chambres de Commerce et d'Industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes

- **Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes**
32 quai Perrache
CS 10015
69286 LYON Cedex 02
Téléphone : 04 72 11 43 43